

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada
800 Burrard Street, 12th Floor
800, rue Burrard, 12e étage
Vancouver, BC V6Z 2V8
Bid Fax: (604) 775-7526

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada -
Pacific Region
800 Burrard Street, 12th Floor
800, rue Burrard, 12e étage
Vancouver, BC V6Z 2V8

Title - Sujet MFDs - Justice Canada	
Solicitation No. - N° de l'invitation 19402-120032/A	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client 19402-120032	Date 2012-11-13
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$VAN-791-6835	
File No. - N° de dossier VAN-2-35184 (791)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-12-12	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Wong, Vincent	Buyer Id - Id de l'acheteur van791
Telephone No. - N° de téléphone (604) 658-2793 ()	FAX No. - N° de FAX (604) 775-7526
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Department of Justice Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La modification 001 vise à modifier la demande de soumissions numéro 19402-120032/A comme suit :

Note : Les questions pourraient avoir été modifiées et/ou abrégées.

Questions et réponses

Q1. Annexe A, section A3, A. Caractéristiques et exigences obligatoires minimales pour tous les appareils, n° 15 - Être compatible avec des prises de courant de 15 ampères. TPSGC envisagera-t-il d'éliminer cette exigence puisqu'elle exclut plus d'un fournisseur?

Pour une vitesse d'impression de 40 pages par minute en mode couleur, de nombreux fabricants augmentent la puissance nécessaire à 20 ampères afin d'accroître la sécurité et la fiabilité de l'appareil. TPSGC envisagera-t-il d'autoriser les prises de courant de 15 ou de 20 ampères pour les appareils couleur?

R1. Non, nous ne pouvons pas éliminer ou modifier cette exigence puisqu'il s'agit d'une exigence fondamentale qui permet à Justice Canada de pouvoir déplacer les appareils d'un bâtiment à l'autre sans avoir à payer de frais supplémentaires pour modifier les prises de courant et les exigences des systèmes électriques. La plupart des bâtiments de Justice Canada sont dotés de prises de courant de 15 ampères.

Q2. Annexe A, section A3, Caractéristiques et exigences obligatoires minimales supplémentaires pour les MMF couleur, n° 1 - Vitesse d'impression minimum de 40 pages par minute. TPSGC envisagera-t-il de modifier cette exigence à une vitesse d'impression minimum de 35 pages par minute?

R2. Non. Cette exigence est nécessaire et est conforme aux recommandations issues de l'étude indépendante de rationalisation des imprimantes menée pour Justice Canada en 2010. Cette étude se fondait sur les exigences et l'environnement opérationnels de Justice Canada et a recommandé la rationalisation fondée sur une vitesse d'impression de 40 pages par minute.

Q3. Il n'est fait mention d'aucune exigence en ce qui concerne la finition des documents – l'agrafage et ou l'impression offset sont-ils nécessaires?

R3. Ces options ne sont pas requises.

Q4. TPSGC peut-il fournir le document d'appel d'offres de la demande de proposition en format MS Word?

R4. Les soumissionnaires peuvent demander, en envoyant un courriel à l'autorité contractante au plus tard sept jours civils avant la clôture de la demande de soumissions, à obtenir le document d'appel d'offres en format MS Word (la « copie MS Word »).

Même si tous les efforts seront faits pour s'assurer que la copie MS Word est à jour et tient compte des modifications ultérieures, le Canada se sera pas tenu responsable de tout écart entre la copie MS Word et la trousse de demande de propositions et toute modification ultérieure affichées dans Merx (la « copie Merx »).

En cas d'écart entre la copie MS Word et la copie Merx, c'est la copie Merx qui aura préséance.

Toutes les autres modalités et conditions demeurent inchangées.